



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Projet de Règlement #595 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance régulière tenue le 7 avril 2026, le Conseil municipal a adopté le :

« **Le projet de Règlement #595 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments** ».

Le règlement vise à obliger les propriétaires à entretenir leurs bâtiments sur le territoire de la Municipalité.

Plus précisément, le projet de règlement vise à assurer le contrôle sur des situations de vétusté ou de délabrement touchant les immeubles situés sur son territoire, éliminer les nuisances générées par les bâtiments mal entretenus en prescrivant des normes d'occupation et d'entretien.

Les municipalités du Québec sont tenues d'adopter et de maintenir en vigueur un règlement relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments en vertu de l'article 145.41 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU)*. Ceci dans le cadre des actions mises de l'avant par le Gouvernement du Québec en faveur de la protection et de la mise en valeur des bâtiments existants pour empêcher le déperissement des bâtiments et de protéger les bâtiments contre les intempéries ainsi que de préserver l'intégrité de leur structure.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **mardi 28 avril 2026 à 18 h 30**, à l'Hôtel de Ville de Saint-Boniface au 155 rue Langevin. Au cours de cette assemblée, le projet de règlement sera expliqué à la population. Les personnes qui désirent s'exprimer sur le projet de règlement seront entendues lors de cette assemblée.

Un rapport de cette rencontre sera soumis aux membres du Conseil municipal.

Le projet de Règlement #595 ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement peut être consulté à l'Hôtel de Ville, situé au 155 rue Langevin entre 8 h et 12 h et 13 h et 16 h 45, du lundi au jeudi ou sur le site internet de la Municipalité :

www.saint-bo.ca

CERTIFIÉ VRAIE COPIE

Donné à Saint-Boniface
ce 14^e jour du mois d'avril 2026.

Julie Désaulniers
Directrice générale & Greffière-trésorière

